



**Syndicat de copropriété de la tour Chéops**  
**Contact :** -Site internet : [cscheops.hebfree.org](http://cscheops.hebfree.org)  
-Mail : [contact.cheops@gmail.com](mailto:contact.cheops@gmail.com)

## Compte rendu du conseil syndical du mardi 3 mars 2020

Présents: Alain Clave, Jean-Pierre Clément, Sylvie De Taeye, Françoise Dubost, Béatrice Héliot, Marie-Jeanne Mamontoff, Eric Roquier

Excusé: Yvon Rey, Dominique Ogée

### 1°) Assemblée Générale du mardi 31 mars 2020

- Nuisances sonores causées par Monoprix : conformément à une décision du Conseil Syndical, une décision supplémentaire sera soumise au vote de l'AG.
- Le changement de tous les siphons d'évacuation doit être effectué rapidement, car ils sont vétustes et responsables des infiltrations et dégradations des balcons. Le traitement et la réparation des têtes de murs abimés seront effectués en même temps.
- Le renouvellement du contrat du syndic est en cours de négociation.
- Rappel: pensez à donner votre procuration à un voisin si vous ne pouvez pas être présent(e).

### 2°) Travaux et points techniques

- Etanchéité du toit : les travaux sont terminés, le lift a été démonté et les trous rebouchés.
- Travaux du 1<sup>er</sup> sous-sol : la réunion de début de chantier a eu lieu ce matin. Les travaux sont prévus le 16 mars pour environ 2 semaines.
- Le sol de l'ascenseur gauche de la batterie haute va être refait dès que possible car il est très dégradé et devient dangereux.

### 3°) Sécurité du square Dunois

Suite aux problèmes de sécurité récurrents depuis 2-3 mois au niveau de la rue Dunois, de la dalle et du square Dunois (regroupements et trafics divers), la mairie a organisé le vendredi 14 février une réunion avec Elogie-Siemp et les habitants concernés par ces nuisances afin de chercher des solutions pour éviter que la situation ne perdure.

La SIEMP a donc décidé de mettre en place un maître-chien pour une période-test de 3 mois.

**En raison de l'épidémie de CORONAVIRUS, le syndic a demandé au personnel du PC de sécurité de CHEOPS de prendre des mesures exceptionnelles de protection réciproque, à savoir **ne plus serrer la main des résidents et des intervenants.** Nous vous remercions d'accepter cette mesure de protection temporaire qui concerne chacun d'entre nous.**